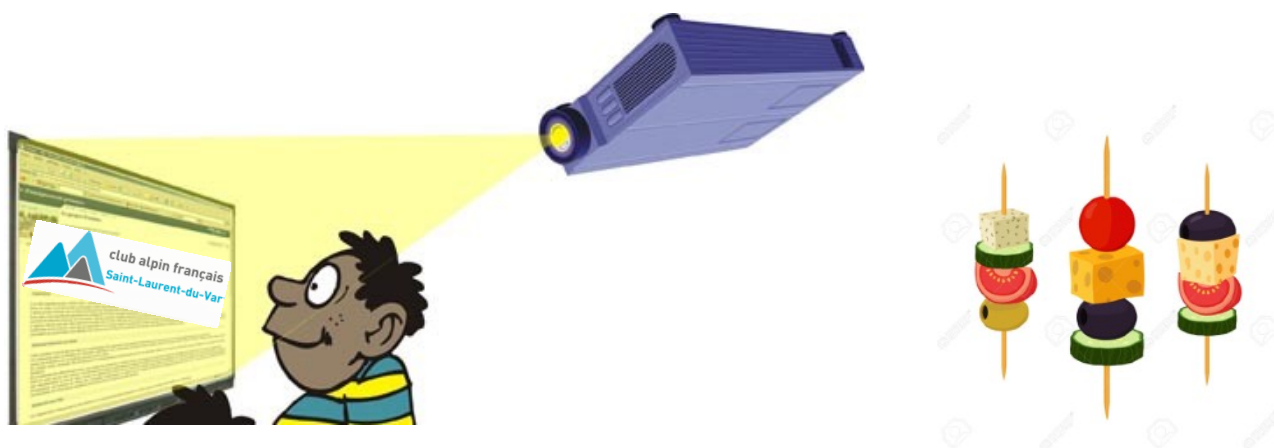


# Flash Info

Soirée de présentation des activités et lancement de la saison 2024-2025



N'oubliez pas la soirée de lancement de la nouvelle saison. Venez découvrir nos activités et programmes 2024-2025 le :

**vendredi 04 octobre 2024 à 19H00 à la salle Ferrière.**

Déroulement de la soirée :

Présentation rapide du club et son fonctionnement.

Echange avec tous les encadrants sur les stands dédiés aux activités.

Nous nous retrouverons ensuite autour d'un pot pour fêter le début de cette nouvelle saison.

## Pique-nique du CAF SLV



Dans le prolongement de la soirée de lancement de la nouvelle saison, venez participer au **pique-nique de rentrée du CAF SLV**. A noter dans vos agenda pour le

**dimanche 06 octobre 2023 au lac d'Orgials.**

Après avoir randonnée, le rendez-vous est fixé pour tous les groupes à **12h30 au lac d'Orgials**. Il est possible de se rendre directement au point de rendez-vous (le lac est au bord de la route du col de la Lombarde, versant Italien à environ 2 km du col).

Les activités proposées avant ce pique-nique seront déclarées comme des sorties classiques dans l'agenda des sorties.

Rando velours : Col et Cime d'Orgials (2647m) au départ (dessous) du col de la Lombarde R2/D+485m/6km

Rando montagne : Cime de la Lombarde (2800m) au départ d'Isola 2000 R3/D+1000m/15km

Rando alpine : Arête NW du Monte Aver (2745m) au départ du lac d'Orgials R5/D+750m/5km

## Changement des statuts de l'association



### CHANGEMENT DE STATUTS



Le siège du club est indiqué dans les statuts de l'association (Titre premier / Article 1). Pour changer l'adresse du siège, il faut donc modifier les statuts à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale.

Ce point sera porté à l'ordre du jour et le vote relatif à cette décision **doit être approuvé par l'AG**.

L'AG du **16 octobre 2024** est donc importante pour la vie du club et **requiert votre participation** pour ce changement des statuts.

**Nous comptons sur votre présence** qui aura un format bien plus léger que les précédentes.

## Prévention et secours civiques de niveau 1 - PSC1

### FORMATION PSC1

prévention et secours civiques de niveau 1



Cette formation est dispensée par la Croix Rouge ou la Protection Civile.

Lors de cette formation, vous apprendrez les gestes de premiers secours afin de savoir réagir efficacement en cas d'accident tels que l'arrêt cardiaque, la perte de connaissance, l'étouffement, les malaises ou encore des traumatismes. Des mises en pratique et des cas concrets vous permettront de bien maîtriser ces gestes. A l'issue de cette formation, le diplôme d'état de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) vous sera délivré.

Cette formation de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSC1) est utile pour tout un chacun lors de nos activités. Pour celles et ceux qui envisagent un cursus pour être encadrant, l'obtention de ce diplôme est nécessaire pour pouvoir valider cette formation.

Elle a une durée de 8 heures sur une journée (à SLV ou à Nice). Le coût est d'environ 60€.

Nous faisons un sondage pour identifier les adhérents désirant suivre cette formation afin de nous rapprocher des organismes les dispensants et d'organiser une session.

Si vous êtes intéressés, envoyez un mail à [cafslv@cafslv.com](mailto:cafslv@cafslv.com) pour vous signaler.

Vous serez informés de la date et lieu de cette formation.

## Balade géologique :

### À la découverte des glaciers disparus de la vallée de la Gordolasque.

Une sortie géologique dans la vallée de la Gordolasque est organisée le :

**samedi 12 octobre 2024 au départ Belvédère.**

Cette sortie sera animée par Patrice Tordjman.

Rendez-vous à 9h au parking du stade (Esplanade du levant devant la salle Ferrière) pour organiser le covoiturage. Nous monterons de Belvédère au pont du Countet (en voiture) avec plusieurs haltes afin de visualiser les témoignages de l'époque glaciaire.

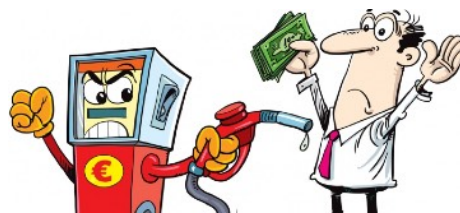
Du Pont du Countet, ce sera une rando facile autour de celui-ci, avec une lecture des caractéristiques du paysage glaciaire.

Inscription requise (sans paiement) dès à présent via ce [lien HelloAsso](#).

Une participation de 15 € vous sera demandée sur place pour cette ballade guidée.

Matériel requis : équipement de randonnée classique. Jumelles conseillées.

## Inscription et organisation des sorties



Le coût des carburants ayant retrouvé les niveaux d'avant 2022, le comité directeur a décidé de modifier le coût kilométrique de 0,33 € / km à 0,25€ / km.

La note « Inscription et Organisation des sorties » (Octobre 2024) est mise à jour en conséquence.

## Foire Aux Questions (FAQ)



N'oubliez pas de consulter sur notre site la page des [FAQ](#) (Frequently Asked Questions ou Foire Aux Questions).

Vous y trouverez les réponses à vos interrogations.

Une dernière vient d'arriver concernant l'obtention de la licence matérielle FFCAM (qui n'est plus envoyée automatiquement par la fédération).